

**Durée :**

**3 jours (21 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Personnels d'un atelier d'espace vert.

**Notre intervenant :**

Formateur expert en sécurité

**L'organisation :**

**Lieu :** à déterminer

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 - 17h30

**Coût par participant :**

**900 € HT**  
**(1080 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

- Sensibiliser les participants à la bonne application des consignes de sécurité : prendre conscience de la responsabilité de ses actes pour soi et pour les autres.
- Leur permettre de s'approprier les outils et les méthodes visant l'amélioration et la fiabilisation des situations de travail en terme de sécurité dans un environnement chantier espaces verts, dans les domaines privé et public.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

Présenter les outils et méthodes d'analyse d'amélioration et de correction des situations de travail.  
Présenter le pourquoi et comment appliquer les consignes de sécurité : films, diaporamas sur accidents  
Examiner des situations de travail concrètes avec des exercices progressifs liés à leur environnement professionnel.  
Remise d'un document de cours aide-mémoire.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

■ **L'identification des principaux risques du CAT AGRICOLE (environnements matériels et humains)**

- Les équipements agricoles à moteur à conducteur porté ou accompagnant : tracteur, tondeuse, girobroyeur... : collision, retournement, chute, écrasement, coupures, projection, bruit...
- Les équipements thermiques et électriques portés : tronçonneuse, débroussailleuse, perche... : projections, coupures, brûlures, nuisance sonores, fumées nocives, électrocution...
- Les outils à main : sécateur, outils de jardin... : coups et coupures...
- Traitement phytosanitaire : risques chimiques par inhalation, absorption, intoxication, brûlures...
- Travaux en hauteur : chutes de hauteur, chutes d'objets situés en hauteur...
- Travaux aux bords de voirie et de canaux : accrochage par véhicule, chutes dans l'eau, chute sur terrain accidenté...
- Manipulation de carburant : incendie, brûlures, explosion, inhalation de produit dangereux...
- Entretien des matériels : projection, brûlures, bruit, coupures, lombalgies...

- Circulation en véhicules de transport et tractage de remorques :
- Risque routier, perte de remorque, pertes de chargement, collisions, chutes de personnes, embourbement, renversement...
- Travail à proximité de lignes électriques : risques électriques...
- Rôle et fonctions des EPI dans des situations de travail réel
- Les obligations réglementaires concernant le port des EPI

### ■ **L'identification des principaux moyens de prévention**

- Le port des EPI, Les gestes et postures de travail
- L'utilisation en sécurité des équipements, des outils et produits....
- Le respect des mesures de sécurité sur chantiers espaces verts
- La mise en place de la signalisation temporaire lors des interventions sur la voie publique